



À publier immédiatement

Communiqué

L'eau de votre puits contient-elle un taux de manganèse trop élevé ?

Sainte-Sophie, 12 novembre 2024 - La municipalité de Sainte-Sophie et la Direction de santé publique (DSPublique) du Centre intégré de santé et de services sociaux des Laurentides ont été informées de concentrations élevées de manganèse dans l'eau potable de certains puits privés sur le territoire de la municipalité, certains puits ayant des concentrations très élevées.

Dans ce contexte, la Municipalité souhaite sensibiliser et encourager les propriétaires de puits à Sainte-Sophie à suivre la recommandation suivante du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) : tous les propriétaires de puits au Québec devraient faire analyser le manganèse dans l'eau au moins une fois pendant la période d'utilisation d'un puits d'eau de consommation, en ayant recours aux services d'un laboratoire accrédité par le MELCCFP.

Cette recommandation, appuyée par le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS), repose sur le fait que « *Le manganèse est très abondant dans l'environnement. Ainsi, la principale source de manganèse dans l'eau souterraine est d'origine naturelle. Des eaux souterraines riches en manganèse se rencontrent dans l'ensemble des régions du Québec* ».

Le manganèse en petite quantité est nécessaire aux humains. Par contre, une ingestion excessive peut avoir des effets néfastes sur la santé. Les nourrissons et les jeunes enfants sont particulièrement vulnérables aux effets du manganèse au niveau du développement, mais même les adultes peuvent être affectés si les concentrations sont très élevées.

C'est pourquoi la DSPublique ajoute qu'il est pertinent de respecter cette recommandation, d'autant plus si l'eau présente des signes laissant croire à des concentrations élevées de manganèse telles qu'une coloration de l'eau ou des problèmes d'usage lors de la lessive avec des taches sur les vêtements, ou sur la vaisselle.

Il en est de même s'il y a un contexte de concentrations élevées de manganèse dans le voisinage.

Pour en savoir plus, vous pouvez consulter :

- La page web sur l'eau potable et la présence de manganèse de la DSPublique des Laurentides :
<https://www.santelaurentides.gouv.qc.ca/sante-publique/environnement/eau-potable/#c62020>
- Le feuillet d'information L'eau de mon puits : Pour ma santé et celle de mes proches, je la fais tester!
<https://www.environnement.gouv.qc.ca/eau/potable/depliant/feuillet-eau-puits.pdf>
- La page web sur le manganèse, pour en savoir plus sur les effets du manganèse sur la santé, les personnes plus sensibles et les mesures à prendre pour réduire l'exposition :
<https://www.quebec.ca/agriculture-environnement-et-ressources-naturelles/eau-potable/contamination-eau-potable-puits/contaminants-eau-puits/manganese>

Vous pouvez consulter la liste des laboratoires accrédités en analyse de l'eau :
<https://www.ceaeq.gouv.qc.ca/accreditation/PALA/Ila03.htm#laurentides>

Vous pouvez communiquer avec votre municipalité afin de vérifier l'existence de problèmes particuliers de contamination de l'eau souterraine dans votre secteur.

Vous avez besoin d'informations concernant les caractéristiques de votre puits comme son emplacement ou sa profondeur ? Contactez le service de l'urbanisme de la Municipalité de Sainte-Sophie au 450 438-7784 poste 5201 ou à :
urbanisme@stesophie.ca.